



Madame la Conseillère Régionale,
Madame la Conseillère Générale,
Mesdames, Messieurs les Élus Municipaux,
Messieurs les Élus Syndicaux
Mesdames, Messieurs les Élus Associatifs,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Au nom de la Maison Internationale de Rennes et de sa Présidente, Danièle Jacquemont, je voudrais tout d'abord remercier le Conseil Général des Côtes d'Armor qui accueille aujourd'hui en ces lieux le séminaire régional sur la Place et le Rôle des Migrants dans nos Organisations.

Je tiens également à remercier de leur présence tous les participants venus nombreux et parfois de loin.

Ce séminaire s'inscrit dans la suite logique de nos travaux sur les Migrations, qui ont débuté en 2004 à Rennes avec une 40aine d'associations et qui, à partir de 2007, ont été soutenus par le Conseil Régional que je tiens aussi à remercier en introduction, car il a permis la création d'un emploi sur ces sujets, au sein de la MIR.

En effet, même si historiquement jusque dans les années 60, la Bretagne était une terre d'émigration, elle est devenue aujourd'hui une terre d'immigration. Les phénomènes migratoires seront de plus en plus importants et leurs causes ne seront plus seulement politiques ou économiques mais aussi climatiques.

Le Migrant, c'est-à-dire toute personne née étrangère dans un pays étranger et qui souhaite vivre en France sera Européen ou non Européen.

Dans son projet politique qui se résume en quatre mots clés paix, démocratie, cultures et fraternité, la MIR a inscrit le projet Migrations dans le secteur des Droits Humains, la Solidarité Internationale et l'Europe dans le Monde étant ses deux autres champs d'action.

En effet, même si la France et les pays de l'Union Européenne n'ont pas ratifié la Convention

internationale sur la Protection des Droits de tous les Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille, la MIR défend les droits des Migrants et notamment celui d'avoir toute leur place dans notre société. Le respect des droits est une condition essentielle pour la promotion du bien vivre ensemble qui s'exprime à travers une diversité culturelle rassembleuse et non communautariste et pour la construction de la cohésion sociale. Ce dernier point doit particulièrement nous alerter car la crise financière et économique qui secoue actuellement le Monde peut engendrer une crise sociétale grave dont les dérives risqueraient de conduire à la stigmatisation de certains groupes sociaux et notamment les migrants.

La valeur Solidarité que nous défendons, qui consiste, en France, à ne laisser personne sur le bord du chemin trouve alors ici tout son sens.

Pour ce qui concerne la Solidarité Internationale, nous considérons que le Migrant doit avoir toute sa place, parce qu'il a des compétences, parce qu'il connaît le terrain, la culture du pays d'origine, une place qui va lui permettre d'apporter une contribution active et fondamentale pour le succès des projets de co-développement avec les pays du Sud.

Ces personnes migrantes qui, d'une part contribuent ici au développement et au rayonnement de la France et qui d'autre part, en tant que personnes ressources contribuent au développement de leur pays d'origine, deviennent des ponts précieux entre pays d'origine et pays d'accueil et participent ainsi à la construction d'un Monde plus juste. Par ailleurs, dans le secteur de l'Europe dans le Monde, la MIR met en œuvre des projets visant à contribuer à la construction d'une Europe plus sociale et plus solidaire dans laquelle les migrants européens puissent trouver leur place.

A l'issue de la journée internationale des femmes, nous affirmons que les femmes migrantes, sont aussi au cœur du projet Migrations de la MIR.

Ces dernières, nous le savons, constituent aujourd'hui plus de 50% de la population migrante. Elles sont doublement discriminées, d'abord en tant que femmes puis en tant que migrantes. Elles sont souvent porteuses d'un projet de vie et leur réussite revêt une importance particulière car elle contribue à l'émancipation des femmes dans les pays d'origine donc au développement de ces pays d'origine. Aussi, il est nécessaire qu'elles trouvent toute leur place dans nos organisations, dans notre société.

Enfin, je ne terminerai pas mon propos sans adresser tous nos remerciements à toutes les institutions qui nous ont apporté un soutien. La Région Bretagne, le Conseil Général des Côtes d'Armor, nous l'avons dit plus tôt, le Conseil Général d'Ille et Vilaine et l'ACSE qui

rendent possible ce séminaire.

Nous remercions la Ville de Rennes, les associations et collectifs partenaires la CASI, le RÉSIA, l'ODRIS le CICODES et ABCIS, pour leur précieuse collaboration ainsi que le syndicat mixte du Zoopôle sans le concours duquel une telle manifestation n'aurait pu se tenir en ce lieu.

Je remercie également tous les participants qui ont accepté de se pencher avec nous sur cette problématique qui nous concerne tous.

En espérant que nos réflexions collectives de ce jour aboutissent à de nombreuses propositions d'actions visant à améliorer la représentation des personnes migrantes dans nos organisations, je souhaite plein succès à ce séminaire.

Je vous remercie de votre attention.

Ghania BOUCEKKINE,
Vice-présidente de la MIR, déléguée aux Droits Humains